



# Présentation du projet de règlement 235-2021 modifiant le Plan d'urbanisme 132-2009

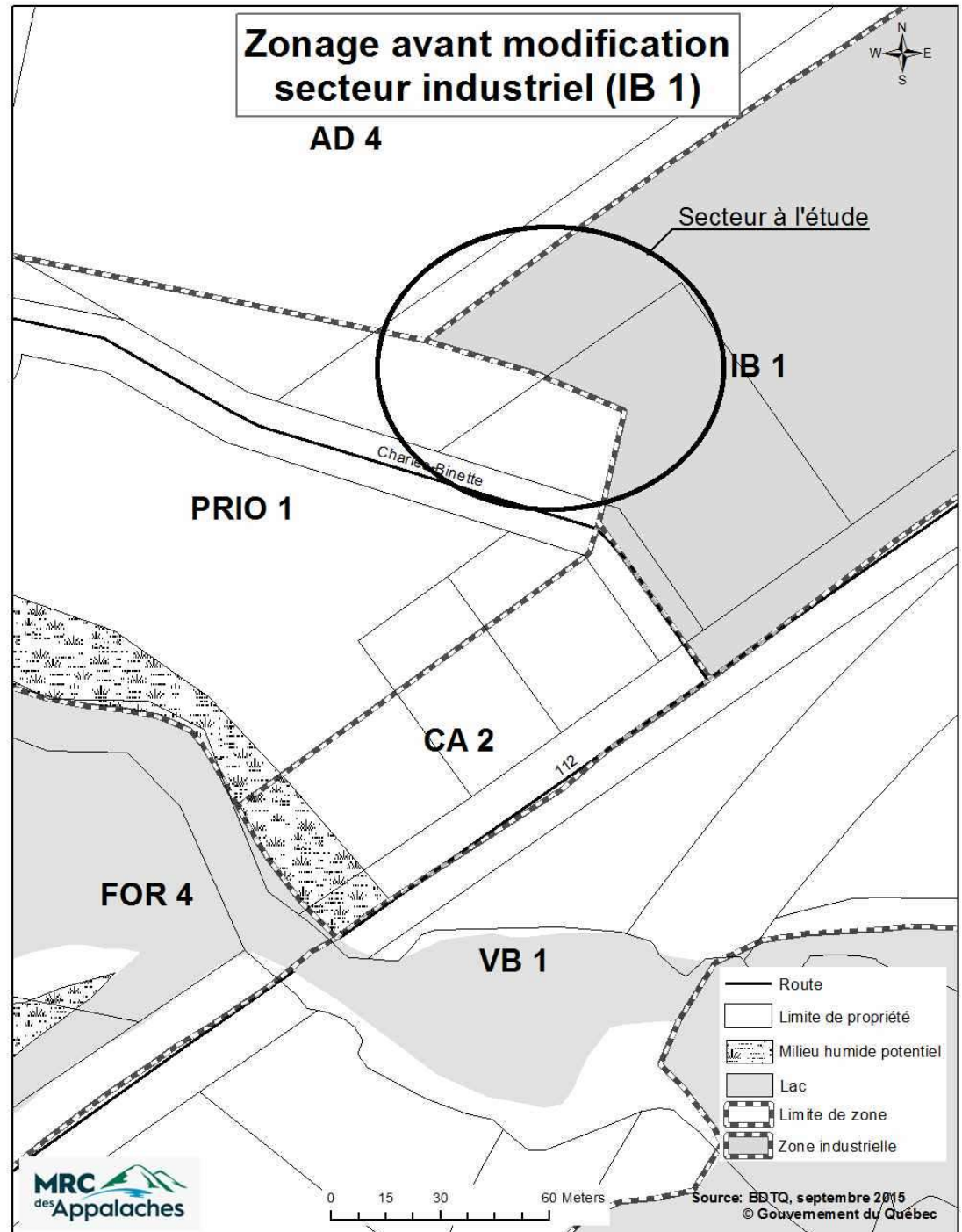
Consultation écrite jusqu'au 2 septembre 2021, midi

# Projet de règlement 235-2021

- \* Étapes franchies :
  - \* Avis de motion et projet de règlement adopté le 7 juin 2021
  - \* Consultation écrite jusqu'au 2 septembre 2021, midi.

# Le projet

- \* Modifier les limites des affectations prioritaire (PRIO 1) et industrielle (IB 1) suite à la présentation d'une demande pour autoriser l'usage entrepôt.
- \* Modification du Plan d'urbanisme de la municipalité numéro 132-2009, à l'initiative de la municipalité



# Projet de modification du Plan d'urbanisme 132-2009



# Éléments du projet de règlement 235-2021

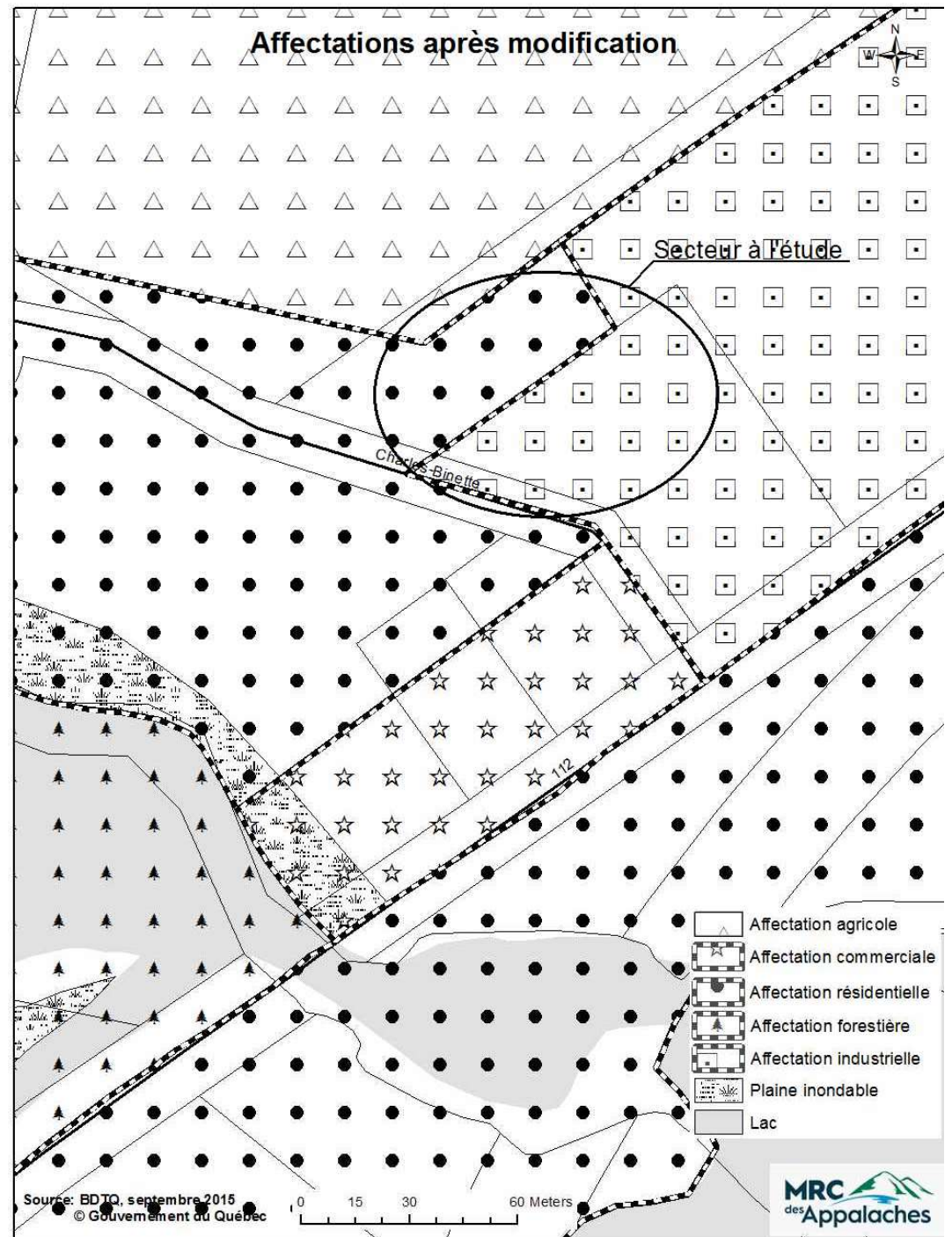
- \* Modification des limites des affectations prioritaire et industrielle

# Nouvelle cartographie du secteur



# Secteur ciblé par la demande

Modification des limites des affectations prioritaire et industrielle



# Prochaines étapes



# Prochaines étapes

- \* Adoption du règlement 235-2021 (Plan d'urbanisme)
- \* Émission du certificat de conformité de la MRC des Appalaches
- \* Entrée en vigueur

# Pour toutes questions ou commentaires écrits :

Par écrit à l'adresse suivante :

Municipalité de  
Beaulac-Garthby  
96, Route 112  
Beaulac-Garthby  
Québec G0Y 1B0

Ou par courriel à l'adresse suivante :

[www.beulac-garthby.com](http://www.beulac-garthby.com)

Au plus tard le 2 septembre 2021  
à 12 heures

